

PROGRAMME DE TRAVAIL 2023

Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine



Par Édouard Philippe - Président de l'AURH

Un besoin accru d'observation, de planification et d'accompagnement

Cette année, l'AURH accueille avec enthousiasme l'adhésion du Pôle d'équilibre territorial et rural Dieppe Pays Normand. Cette nouvelle adhésion succède à celle de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre en 2022, et confirme une fois de plus que l'AURH n'est pas l'agence d'une ville, mais l'agence d'un estuaire, d'un littoral et de multiples espaces urbains et ruraux.

Tous ces territoires sont aujourd'hui confrontés à la limitation de la consommation foncière voulue par le législateur, avec l'objectif d'atteindre en 2050 le « zéro artificialisation nette ». Dès ce printemps, la région Normandie formalisera dans le SRADDET de premières orientations en ce sens. Cependant, l'estuaire de la Seine n'est pas un territoire comme les autres. L'Etat, les collectivités et les entreprises ambitionnent de faire de l'ensemble de la vallée de la Seine un corridor stratégique à l'échelle nationale et européenne. L'AURH accompagne et accompagnera ses partenaires pour trouver l'équilibre entre le développement industriel et urbain d'une part, et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'autre part.

L'an dernier, je rappelais l'enjeu de la décarbonation à toutes les échelles territoriales. Nous n'atteindrons pas d'objectifs significatifs sans projets ambitieux sur ce corridor structurant à l'échelle nationale : la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), qui doit augmenter et améliorer les capacités ferroviaires entre les régions, notamment en matière de fret, mais également le projet de chaudière, qui doit permettre de massifier le transport fluvial sur

la Seine, et dont l'enquête publique vient de se terminer. L'AURH a été très tôt associée aux réflexions sur la vallée de la Seine, aux côtés des autres agences d'urbanisme normandes et franciliennes. La production de savoirs est le premier pas pour permettre à de grands projets de voir le jour.

Parallèlement, les premières contraintes en matière de location des logements énergivores sont entrées en vigueur au début de l'année. Dans ce contexte où les lois techniques se multiplient, les collectivités territoriales ont plus que jamais besoin d'être accompagnées : cela conforte le rôle de l'AURH auprès de ses partenaires, et explique sans doute que nous ayons accueilli de nouvelles adhésions ces dernières années.

En effet, l'évolution de notre modèle énergétique, la prise en compte des enjeux environnementaux, la mise en place d'une nouvelle économie et de nouveaux modes de vie requièrent un travail permanent d'observation, de réflexion et de prospective pour aménager notre cadre de vie.

Avec ces échéances législatives jusqu'en 2050, le besoin d'anticiper et de planifier est plus fort que jamais. Afin de mieux répondre aux attentes de nos partenaires sur le temps long, nous allons dès 2023 présenter des orientations triennales, qui guideront le travail d'observation de l'agence. Dans ce cadre, je souhaite que l'agence puisse renforcer ses missions classiques d'analyse en matière d'habitat, d'activité portuaire et de mobilités, tout en étant plus attentive aux évolutions en matière foncière, environnementale et aux enjeux de santé, sujet devenu aujourd'hui incontournable.

SOMMAIRE

AXE 1

Observer, anticiper & signaler

P 8 - 15

Observatoires
Autres thématiques et autres échelles
Rétrospective 2022

AXE 2

Éclairer, accompagner & réaliser

P 16 - 23

Élaboration des documents d'urbanisme
Études urbaines
Accompagnement d'autres politiques publiques
Rétrospective 2022

AXE 3

Fédérer, animer & former

P 24 - 27

Animation / réseaux - information / formation -
communication / veille
Rétrospective 2022

L'AGENCE

P 28 - 30

Une équipe et des expertises au service du territoire
Assemblée générale
Rétrospective 2022

PRÉAMBULE

L'AURH, outil partenarial au service de l'aménagement et du développement du Havre et de l'estuaire de la Seine

L'Agence est un laboratoire d'observation, de réflexion, de planification et de prospective. Elle travaille au service des élus et des institutions de son territoire d'intervention : Le Havre et l'estuaire de la Seine. Ses travaux alimentent l'élaboration des politiques publiques.

Les missions de l'Agence :

- › accompagner les projets de territoire ;
- › apporter une expertise thématique ;
- › fédérer autour d'événements.

Selon les demandes de ses partenaires, elle réalise des études, des stratégies de territoire et accompagne des projets d'aménagement, de leur émergence à leur mise en œuvre. Elle intervient dans les villes comme dans les espaces ruraux et littoraux.

Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

Collectivités, État et ses représentants, régions et départements, chambres consulaires et autres membres... les différentes composantes de l'écosystème territorial sont représentées dans l'assemblée générale de l'AURH.

82

**structures partenaires
forment l'assemblée
générale**

L'AURH intervient sur l'ensemble de l'estuaire de la Seine, un territoire de 694 communes et 847 319 habitants, comptant 300 058 emplois, 488 261 logements et 5 175 exploitations agricoles.

18

**intercommunalités
composent le territoire
d'étude de l'agence**

Équipe d'études, équipe support... chacun contribue aux projets selon son expertise : planification, stratégie urbaine, mobilités, habitat, cartographie, données, communication, secrétariat général...

27

**collaborateurs
constituent l'équipe
AURH**

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'AURH : L'ESTUAIRE DE LA SEINE



AXE

1

OBSERVER, ANTICIPER & SIGNALER

Pour être efficace, une politique publique requiert toujours une information claire et complète. À ce titre, la mission première des agences d'urbanisme est d'observer, c'est-à-dire de mesurer les dynamiques à l'œuvre, de les mettre en perspective et d'en informer les acteurs opérationnels.

Le premier objectif des nouvelles orientations triennales de l'Agence (2023-2025) est de structurer cette mission d'observation, en constituant cinq observatoires dédiés à des thématiques aujourd'hui essentielles pour nos partenaires : l'habitat et le logement, la démographie et les phénomènes sociaux, le foncier, les mobilités, et enfin la biodiversité. Ces observatoires seront à la fois composés d'analyses statistiques et d'études plus ciblées.

Parallèlement, l'Agence conduira des travaux exploratoires sur des thématiques nouvelles : la santé, de plus en plus structurante pour l'aménagement de l'espace, le numérique et l'énergie. À la faveur d'une commande nouvelle sur l'analyse de l'activité portuaire, le programme de travail 2023 marque en outre le retour du port dans le champ de son observation.

Observatoires

01 Observatoire de l'habitat et du logement

La loi dite Climat et résilience rend obligatoire la mise en œuvre d'un observatoire de l'habitat et du foncier pour les collectivités porteuses de programme local de l'habitat (PLH). Doivent plus particulièrement être suivis les marchés du foncier et de l'immobilier, le parc de logements locatifs sociaux et le parc privé. La vacance et la mobilisation de terrains non encore affectés ou en friche et déprise complètent l'observation. Mis en œuvre sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ce dispositif pourra être développé dans d'autres EPCI adhérents de l'Agence.

Sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'observatoire comprend notamment des focales sur les sujets suivants :

- 】 le marché de l'immobilier ;
- 】 l'origine des acquéreurs ;
- 】 le parc privé ;
- 】 le parc social ;
- 】 le logement étudiant.

02 Observatoire des mobilités

L'Agence est un partenaire historique de ses adhérents en matière d'observation, d'analyse et d'aide à la décision sur le thème de la mobilité ; quelles que soient les échelles (de la vallée de la Seine au centre-ville des communes) et les vecteurs de déplacements (de la ligne nouvelle Paris Normandie aux mobilités du quotidien). Ce corpus de données et de cartographies constituera le socle de l'observatoire des mobilités. L'étude des mobilités professionnelles et de la fréquentation des ponts de Tancarville et de Normandie à l'échelle de l'estuaire, ainsi que l'analyse des déplacements courts sur la ville du Havre, feront partie des focus de l'année 2023.

L'observatoire comprend notamment des focales sur les sujets suivants :

- 】 les mobilités professionnelles dans l'estuaire de la Seine ;
- 】 le suivi des itinéraires cyclables et l'étude sur les haltes vélos ;
- 】 la mobilité des jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
- 】 les déplacements courts et les micro-mobilités au Havre ;
- 】 l'analyse des évolutions urbaines générées par le déploiement du tramway au Havre ;
- 】 l'assistance au Pôle pour la rencontre des mobilités électriques et décarbonées.

03 Observatoire de la société

L'Agence accompagne depuis de nombreuses années la Ville du Havre et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour l'élaboration de l'observatoire Le Havre Ensemble. Il permet aux collectivités de mesurer les effets des actions du projet d'innovation sociale en s'appuyant sur la production, la collecte et l'analyse d'indicateurs choisis collectivement. En cette dernière année du programme, l'AURH préfigurera les bilans à produire sur les sujets de la politique de la ville.

L'observatoire comprend notamment des focales sur les sujets suivants :

- 】 l'étude socio-démographique des « jeunes » de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
- 】 une analyse démographique à l'échelle de l'estuaire de la Seine ;
- 】 le portrait socio-démographique de la Ville du Havre ;
- 】 l'évaluation des cités éducatives de la Ville du Havre.

04 Observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise

Dans la perspective du Zéro Artificialisation Nette, l'observation du foncier à vocation économique est désormais obligatoire. Au-delà de l'obligation, cette analyse doit permettre la définition d'une stratégie foncière voire économique pour les territoires engagés dans la démarche. Elle comporte l'identification des propriétaires et occupants des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, touristique, portuaire et aéroportuaire, ainsi que le taux d'occupation et de vacance. Éprouvée sur le territoire de la Communauté urbaine, la méthodologie pourra être partagée avec d'autres territoires adhérents de l'agence.

L'observatoire comprend notamment des focales sur les sujets suivants :

- 】 l'analyse de la consommation foncière dans l'estuaire de la Seine ;
- 】 le foncier économique dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
- 】 l'immobilier d'entreprise dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

05 Observatoire de la biodiversité

Les espaces naturels et forestiers de l'estuaire de la Seine sont des éléments paysagers et écologiques caractéristiques au territoire. Cette singularité se traduit dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) voire dans les stratégies sur le thème de la nature et de la biodiversité. La « récolte et l'assemblage » de ces états initiaux de l'environnement à l'échelle de l'estuaire de la Seine révéleront les ambitions de ce grand territoire en matière de biodiversité. De nouveaux enjeux apparaissent : « zéro artificialisation nette » et trame noire... L'AURH continuera de documenter ces sujets au profit de ses adhérents.

L'observatoire comprend notamment des focales sur les sujets suivants :

- 】 mise en cohérence des stratégies nature et biodiversité et/ou des états initiaux de l'environnement des documents de planification ;
- 】 recensement d'initiatives, de projets et d'outils de protection et de valorisation des espaces naturels et forestiers ;
- 】 caractérisation de l'objectif « renaturation / désimperméabilisation » dans le cadre de la mise en œuvre du ZAN ;
- 】 éléments de définition pour la mise en œuvre de trames noires.

Autres thématiques et autres échelles

Énergie-Climat

06 Veille sur la transition énergétique dans l'estuaire de la Seine

Les stratégies et législations visant à accélérer le déploiement des énergies bas carbone en substitution aux énergies fossiles se sont multipliées ces dernières années et se concrétisent désormais par des actions concrètes sur les territoires. En collaboration avec le réseau des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, et sous la coordination du délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine et des Régions Île-de-France et Normandie, l'agence a produit en 2022 la carte « Décarboner la vallée de Seine ». Il s'agit de poursuivre en 2023 cette veille des dynamiques à l'œuvre sur ce sujet et plus particulièrement des énergies renouvelables et des énergies bas carbone.

07 L'efficacité énergétique du parc résidentiel dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

La loi dite Climat et résilience va imposer de nouvelles réglementations pour les passoires énergétiques à partir de 2023 (gel des loyers, interdiction de mise en location). Le territoire havrais est particulièrement concerné par cette problématique. La baisse des consommations énergétiques est d'ailleurs un des piliers du programme local de l'habitat de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. La centralisation et le croisement des bases de données existantes sur la performance et la rénovation énergétiques constitueront le premier échelon de cet observatoire.

Industrie et portuaire

08 Représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande

L'agence accompagne HAROPA PORT et ses partenaires industriels, Synerzip, Upside et Incase, dans leur réponse à l'appel à projets pour favoriser le développement de zones industrielles bas carbone (Zibac). Pour comprendre l'écosystème en place et à venir sur ce sujet, l'Agence propose de développer sur plusieurs années une toile industrielle de la décarbonation. Elle permettra d'identifier et de caractériser les relations entre les industries engagées dans ce processus et leur écosystème territorial. Elle doit également contribuer à la structuration d'une gouvernance de la décarbonation.

09 Cartographie de l'écosystème «écologie industrielle territoriale» - Projet Aster

La Communauté urbaine a lancé en 2022 un groupe de travail sur l'écologie industrielle territoriale pour la mise en circularité des ressources à l'échelle de son territoire. L'estuaire de la Seine accueille par ailleurs un grand nombre d'acteurs diversifiés et moteurs tant en termes de recyclage, de réemploi et de valorisation énergétique. L'identification de l'ensemble des acteurs et, à terme, la cartographie de cet écosystème vertueux permettront d'optimiser cette dynamique.

Numérique

10 Évaluation du programme Le Havre Ville Portuaire Intelligente

Lauréat du programme d'investissements d'avenir «Territoires d'Innovation», Le Havre Ville Portuaire Intelligente, porté par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, engage le territoire dans un grand plan d'investissements. Le Havre Ville Portuaire Intelligente a pour objectif de consolider la place du territoire comme un port de rang mondial, au bénéfice du territoire de la vallée de la Seine tout entier, grâce à une relation ville-port réinventée autour des défis du XXI^e siècle. L'observatoire Le Havre Ville Portuaire Intelligente, confié à l'AURH, assure la démarche d'évaluation du projet. En complément des indicateurs statistiques et en partenariat avec le Port Center, l'Agence propose des enquêtes et des débats sur la perception du programme et la notion d'interface ville-port.

11 Ouverture et partage des données publiques des acteurs de l'estuaire de la Seine

Le groupe de travail OpenData du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, actif depuis sept ans, a permis à l'ensemble des intercommunalités adhérentes au Pôle de respecter l'obligation légale de libération de la donnée et d'aller au-delà, en se fédérant autour d'actions communes. Les actions 2023 porteront également sur l'harmonisation de jeux de données des EPCI adhérents et la livraison sur la plateforme des études produites par la Pôle.

12 Recensement et caractérisation des tiers-lieux de l'estuaire de la Seine

Les tiers-lieux sont de plus en plus nombreux sur le territoire. Ils répondent à une multitude d'enjeux : sensibilisation/formation au numérique, lien social, espace de travail partagé, mise en commun de moyens... Ils ont des statuts et des modes de fonctionnement et de financement très différents : offre de services, cadre et public cible, niveau de structuration, gouvernance. L'AURH poursuit le recensement de ces espaces sur le territoire du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine en identifiant notamment les différentes typologies de tiers-lieux.

Patrimoine et tourisme

13 Desserte des sites touristiques en transport en commun et mobilités douces dans l'estuaire de la Seine

L'agence a réalisé en 2021 pour le compte du Pôle métropolitain une étude d'analyse de la desserte des sites touristiques en transport en commun à l'échelle de l'estuaire de la Seine. L'objectif était de fournir les clés de lecture quant aux connexions entre transport en commun et sites touristiques permettant ainsi de qualifier l'accessibilité et d'identifier les adaptations à apporter. En parallèle, depuis plusieurs années, le Comité régional du tourisme de Normandie travaille sur la question du tourisme responsable. L'actualisation des données, son élargissement aux mobilités douces et à un nouveau périmètre, l'estimation du potentiel de fréquentation touristique avec ces nouvelles conditions d'accessibilité et, le cas échéant, des enquêtes et entretiens... sont autant de sujets que l'agence et le CRT se proposent d'étudier en 2023.

14 Mise en tourisme de l'itinérance cyclable dans l'estuaire de la Seine

Le territoire de l'estuaire de la Seine est parcouru par plusieurs itinéraires cyclables, parmi lesquels la Vélomaritime® et la Seine à Vélo®. Avec l'engouement de l'itinérance cyclo-touristique et la volonté de développer un tourisme local durable, les collectivités du territoire ont développé des itinéraires secondaires pour capter et diffuser les flux depuis ces deux axes structurants. Dans le cadre du programme de travail 2022, l'AURH a proposé de nouveaux tracés à l'échelle de l'estuaire pour le compte du Pôle métropolitain. Pour autant, on note encore une faible offre de services autour des itinéraires qui ne permet pas de répondre aux besoins des pratiquants et d'optimiser les retombées économiques. L'Agence propose un état des lieux sur des services présents aux abords des itinéraires existants ou projetés. Ce travail permettra d'identifier les carences, les opportunités locales à saisir et les polarités à renforcer.

15 Construction d'un récit patrimonial pour la pointe de Caux

D'un point de vue patrimonial, la pointe de Caux dispose d'une triple singularité, véritable signature territoriale : singularité urbaine et architecturale avec le classement à l'Unesco du patrimoine de la reconstruction du centre-ville du Havre ; singularité littorale avec la présence des falaises d'Étretat et de la Côte d'Albâtre et les travaux en cours pour son inscription à l'opération Grand Site ; singularité paysagère et agricole par la présence exclusive sur le territoire des clos-masures et la volonté de les inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour autant, à ce jour, ces trois éléments emblématiques sont perçus et révélés de manière isolée. L'Agence propose une mise en récit croisée de ces richesses patrimoniales et souhaite, au-delà de ces pépites et de manière complémentaire, révéler le patrimoine plus confidentiel, plus intime du territoire.

16 Accompagnement de la Communauté urbaine pour la création de belvédères, voire d'hébergements insolites, le long de l'axe Seine

Dans le cadre de l'Entente Axe Seine, engagée par la Ville de Paris, les Métropoles de Rouen Normandie, du Grand Paris, et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, une action spécifique vise le lancement d'un AMI pour la création de belvédères et d'hébergements insolites le long de l'axe Seine. Cette action prévoit la constitution d'un récit d'interprétation des paysages du fleuve par la valorisation de panoramas existants et la création de sites d'observations. Un premier travail de recensement a été réalisé. Il convient désormais de construire une stratégie de développement et de valorisations de ces sites.

17 Évolution et compréhension de la silhouette urbaine de la ville du Havre

Depuis la reconstruction d'après-guerre et au gré des nouvelles implantations majeures sur le territoire, la Ville du Havre s'est façonnée une silhouette urbaine qui participe de son identité. L'Agence propose de mener en 2023 une étude sur l'évolution et la compréhension de cette « skyline ». Plus qu'un inventaire de ses éléments constitutifs, cette étude doit à la fois questionner les modes de représentations, les échelles, les éléments iconiques, d'autres plus modestes et anecdotiques, ceux en devenir... et proposer des points de vue, physiques et symboliques, des « pas de côté », pour voir et (re)découvrir de nouvelles silhouettes de la ville.

Santé

18 État des lieux et perspectives de l'offre de soins et de santé dans l'estuaire de la Seine

L'estuaire de la Seine est impacté par deux tendances fortes : le vieillissement de la population d'une part, et la désertification médicale d'autre part, accentuée par le vieillissement du personnel médical lui-même. L'enjeu est actuel, et promet de le rester dans un futur proche. De nombreux territoires d'adhésion de l'Agence portent des réflexions et mènent quelques actions. Cependant elles sont menées avec encore trop peu de concertation collective. L'Agence propose de dresser un recensement précis de l'offre de soins à l'échelle de l'estuaire. Il pourra servir à coordonner et rationaliser l'action locale sur cette thématique de première importance pour les habitants comme pour les élus.

19 Les conséquences sociales de la crise sanitaire dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Les conséquences sociales de la crise sanitaire de la Covid-19 relèvent de l'intuition et sont encore trop peu documentées. Elles sont pour autant réelles et conséquentes pour notre territoire déjà marqué par certaines fragilités. Basée sur la récolte et l'analyse croisée de nombreux indicateurs, une étude approfondie permettra de mieux rendre compte les conséquences de la crise : précarité, accès à l'emploi, retards scolaires, évolution du nombre de décès, de naissances, recours au fond de solidarité pour les impayés, surendettement... Ce portrait statistique pourra utilement être complété d'enquêtes et d'entretiens qualitatifs.

Vallée de la Seine

20 Observatoire des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de la Seine

En collaboration avec le réseau des agences d'urbanisme de la vallée de Seine et sous la coordination du délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine et des Régions Île-de-France et Normandie, l'Agence poursuit le travail d'actualisation des données et des cartographies des grands projets et des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de la Seine. Démographie, tourisme, artificialisation, enseignement supérieur, mobilité, milieux naturels, risques... sont ainsi étudiés pour guider les politiques publiques structurantes à cette échelle de portée nationale voire internationale.

RÉTROSPECTIVE 2022

PORTRAIT DE TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ URBAINE
LE HAVRE
SEINE MÉTROPOLÉ



COMMUNES



1. Aubeville	24. Berville-sur-Mer	47. Gisors	70. Le Havre
2. Aumouline	25. Berville-sur-Mer	48. Gisors	71. Le Havre
3. Aumouline	26. Berville-sur-Mer	49. Gisors	72. Le Havre
4. Aumouline	27. Berville-sur-Mer	50. Gisors	73. Le Havre
5. Aumouline	28. Berville-sur-Mer	51. Gisors	74. Le Havre
6. Aumouline	29. Berville-sur-Mer	52. Gisors	75. Le Havre
7. Aumouline	30. Berville-sur-Mer	53. Gisors	76. Le Havre
8. Aumouline	31. Berville-sur-Mer	54. Gisors	77. Le Havre
9. Aumouline	32. Berville-sur-Mer	55. Gisors	78. Le Havre
10. Aumouline	33. Berville-sur-Mer	56. Gisors	79. Le Havre
11. Aumouline	34. Berville-sur-Mer	57. Gisors	80. Le Havre
12. Aumouline	35. Berville-sur-Mer	58. Gisors	81. Le Havre
13. Aumouline	36. Berville-sur-Mer	59. Gisors	82. Le Havre
14. Aumouline	37. Berville-sur-Mer	60. Gisors	83. Le Havre
15. Aumouline	38. Berville-sur-Mer	61. Gisors	84. Le Havre
16. Aumouline	39. Berville-sur-Mer	62. Gisors	85. Le Havre
17. Aumouline	40. Berville-sur-Mer	63. Gisors	86. Le Havre
18. Aumouline	41. Berville-sur-Mer	64. Gisors	87. Le Havre
19. Aumouline	42. Berville-sur-Mer	65. Gisors	88. Le Havre
20. Aumouline	43. Berville-sur-Mer	66. Gisors	89. Le Havre
21. Aumouline	44. Berville-sur-Mer	67. Gisors	90. Le Havre
22. Aumouline	45. Berville-sur-Mer	68. Gisors	91. Le Havre
23. Aumouline	46. Berville-sur-Mer	69. Gisors	92. Le Havre



OCCUPATION DU SOL



POPULATION



EMPLOI



AGRICULTURE



Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a confié à l'AURH la réalisation d'une carte interactive des tiers-lieux présents sur son territoire.
 Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations

L'AURH a mené une étude à l'échelle de l'estuaire de la Seine sur l'hébergement locatif entre particuliers (phénomène Airbnb) en s'appuyant sur des infographies, des cartes et des analyses. Elle a également publié un document de synthèse, organisé une matinale et diffusé une vidéo.

Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations



L'AURH a élaboré en 2022 les Données clés de chacune des intercommunalités de l'estuaire de la Seine. Photographie synthétique, le document présente une sélection de chiffres clés, d'infographies et de cartes.

Les fiches seront publiées au début de l'année 2023.

Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations



Deux matinales ont été organisées par l'AURH en 2022. Moments privilégiés d'information et de partage entre professionnels, elles ont eu pour sujet l'hébergement locatif entre particuliers dans l'estuaire de la Seine, pour la première, et le vieillissement de la population dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, pour la seconde.

Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations

AXE

2

ÉCLAIRER, ACCOMPAGNER & RÉALISER

L'élaboration de plans d'urbanisme fait partie des compétences historiques de l'AURH, à la différence des autres agences d'urbanisme normandes. L'agence va travailler en 2023 sur au moins sept documents de planification. L'AURH a l'ambition de confirmer ce rôle, en élargissant la gamme des documents au gré des évolutions législatives et réglementaires, tout en accueillant de nouveaux adhérents.

Parallèlement à ce rôle d'élaboration des documents de planification, l'accompagnement des collectivités dans la compréhension et l'application des dispositions nationales gagne en importance. La mise en œuvre progressive du « zéro artificialisation nette », notamment, soulève de nombreuses interrogations parmi les élus et au sein des administrations.

L'Agence, dont l'équipe a développé une fine connaissance des territoires et de ses acteurs, a vocation à éclairer ses adhérents avec une double approche pédagogique et opérationnelle. Son ancrage territorial et sa taille humaine en font un point de contact privilégié pour articuler les échelles nationale et locale.

Élaboration des documents d'urbanisme

21 Élaboration du PLUi et révision du SCoT de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a prescrit en 2021 l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Des ateliers de travail avec les élus, animés par l'Agence en 2022, ont facilité l'émergence de premiers sujets d'importance, voire d'enjeux. Les travaux se poursuivent en 2023 avec la finalisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document pivot du PLUi et porteur du projet politique. Les premières déclinaisons du règlement vont également se dessiner. La révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire est menée de manière concomitante. La co-construction reste le *leitmotiv* de l'Agence pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

22 Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du RLPi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a prescrit en 2020 l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Il doit tout d'abord permettre d'éviter la caducité de quelques règlements locaux de publicité sur des territoires communaux. Il doit ensuite identifier des enjeux territoriaux spécifiques : entrées d'agglomération, de villes, territoire d'opération Grand Site, cœurs de villes et villages, zones d'activités et commerciales. Il doit enfin proposer des règles qualitatives et quantitatives sur les publicités, préenseignes voire enseignes. L'AURH assure un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage : pré-diagnostic, détermination des zones à enjeux, accompagnement du maître d'ouvrage dans le choix d'un prestataire, suivi de la procédure et de la production d'étude.

23 Élaboration du PLUi de la Communauté de communes Côte d'Albâtre

La Communauté de communes de la Côte d'Albâtre a prescrit en 2022 l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Depuis la phase préalable à la prescription jusqu'à l'approbation, l'Agence accompagne l'intercommunalité d'un point de vue organisationnel, technique, juridique et urbain. L'année 2022 a permis l'engagement de la phase de diagnostic, des ateliers thématiques et surtout la rencontre individuelle des 63 communes. Le travail se poursuit en 2023 avec les prémices du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document politique et prospectif du PLUi.

24 Révision du SCoT du Pays Plateau de Caux Maritime

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Plateau de Caux Maritime (PETR PCM) réunit les 122 communes de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, de la Communauté de communes de la Région d'Yvetot et de la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville–Yerville. Il dispose d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) approuvé en 2014. La révision est désormais engagée avec un pré-diagnostic qui affine le bilan de la mise en œuvre du SCoT actuel. L'année 2023 sera mise à profit pour finaliser le diagnostic et entamer l'écriture du projet d'aménagement stratégique (PAS), nouvelle dénomination du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) pour les SCoT.

25 Élaboration du RLPI de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral

La Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a lancé l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal (RLPi) en 2021. Dans la poursuite des travaux réalisés pour l'élaboration du PLUi, elle en a confié la réalisation à l'AURH. L'année 2022 a été mise à profit pour réaliser le diagnostic des dispositifs (enseignes, pré-enseignes et publicités) et définir, avec l'Agglomération, les orientations politiques ; document socle du RLPi sur la base duquel les prescriptions réglementaires ont été rédigées. L'AURH élaborera l'arrêt de projet qui sera soumis à la consultation des habitants, des personnes publiques associées et des parties prenantes.

26 Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la pointe de Caux (Grand SCoT)

Les évolutions des périmètres des intercommunalités survenues ces dernières années ont rebattu les cartes de la couverture de la pointe de Caux en matière de documents stratégiques. L'ensemble des intercommunalités de la pointe de Caux est désormais engagé dans des démarches de PLUi. La modernisation du contenu des SCoT, introduite par l'ordonnance du 17 juin 2020, confirme la nécessité de porter une vision prospective et concertée sur l'évolution de ce grand territoire. Une étude d'opportunité et de faisabilité peut être menée dans ce sens. Une réflexion à cette échelle permettrait de traiter, sur un périmètre géographique pertinent, des thématiques qui dépassent les limites des structures actuellement porteuses de SCoT : développement économique, mobilité, sobriété foncière, trame verte et bleue, mise en valeur du littoral...

Études urbaines

27 Petites villes de demain... et d'aujourd'hui

Depuis 2021, l'Agence accompagne la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans la concrétisation de l'appel à manifestation d'intérêt Petites villes de demain pour les villes d'Étretat, Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval. La Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle a souhaité disposer du même dispositif d'appui pour ses communes lauréates, Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle. Forte de son expérience et en fonction de l'avancement des programmes communaux, l'Agence partagera auprès de ses adhérents des éléments de diagnostic et des méthodologies pour optimiser ces démarches.

28 Études pour le cœur métropolitain de l'agglomération havraise

Secteur de projets et d'intensités urbaines directement connecté à la gare et aux bassins, le cœur métropolitain s'étend de la plage à l'ouest jusqu'aux quartiers sud de la ville. Il doit répondre au double enjeu d'accueil de programmes d'envergure intercommunale, voire nationale, et de réponses aux fonctions urbaines de proximité. Il symbolise le renouveau de la cité havraise par ses qualités urbaines et architecturales. L'AURH accompagne la Ville et la Communauté urbaine dans la mise à jour du projet et la recherche constante d'innovations sur ce secteur d'enjeux pour l'agglomération.

29 Citadelle, Magasins généraux et Technor : suivi des études et de leurs déclinaisons

L'AURH accompagne, en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, la Ville du Havre, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT pour le devenir des sites des Magasins généraux, Technor et la Citadelle. Ces secteurs stratégiques font partie des sites d'expérimentation retenus à l'échelle de l'axe Seine en vue de leur reconversion dans une optique de maîtrise foncière par des opérations de renouvellement urbain et de recyclage de friches industrielles. Les études menées depuis plus de deux ans touchent à leur fin. L'année 2023 sera mise à profit pour, d'une part, partager les expériences, méthodes et processus et, d'autre part, envisager les premières déclinaisons opérationnelles sur ces sites expérimentaux.

30 Études sur les quartiers sud du Havre

Les quartiers sud poursuivent leur transformation urbaine avec notamment le projet Graille-La-Vallée, issu du nouveau programme national de renouvellement urbain, et les réflexions en cours sur les sites Magasins généraux et Technor (cf. action CPIER 1.4). Les études menées par l'AURH avec la Ville du Havre et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se voient aujourd'hui complétées de deux éléments – le risque de submersion marine et le projet de tramway – qui vont faire des quartiers sud un espace de réflexion voire d'expérimentation pour un urbanisme résilient. L'Agence propose de poursuivre en 2023 les réflexions sur ce secteur de projets par la mise en partage d'éléments de diagnostic, d'inspirations innovantes et de premières réflexions pour la mise en récit d'un projet d'aménagement à long terme.

31 Études urbaines de sites stratégiques communaux pour l'application du programme local de l'habitat dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les professionnels de la Communauté urbaine, de l'État, du CAUE et de l'AURH mobilisent leurs compétences pour accompagner les communes dans leurs projets urbains. Chacun, dans son domaine d'expertise, questionne les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener, pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

32 Études urbaines pour la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

L'Agence avait accompagné l'intercommunalité en 2018 dans le cadre d'une étude stratégique pour le développement de la vallée de la Risle. Fortes de cette expérience commune, l'Agence et la Communauté de communes souhaitent poursuivre leur partenariat. L'AURH va notamment accompagner les communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt Petites villes de demain. Elle mènera également un diagnostic exhaustif de l'habitat à l'échelle du territoire intercommunal.

Accompagnement d'autres politiques publiques

33 AMO accompagnement du déploiement du tramway dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Le projet d'extension du tramway vers Montivilliers et les Quartiers sud du Havre a fait l'objet en 2021 et 2022 d'une large concertation auprès des habitants et du monde institutionnel et professionnel. Les tracés se stabilisent désormais. De nouvelles opportunités, foncières notamment, vont voir le jour dans les nouveaux quartiers traversés. L'AURH poursuivra son accompagnement auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et des villes du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers dans l'étude et l'analyse des incidences du tramway.

34 AMO plan de mobilité et plan vélo dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

La révision du plan de déplacements, désormais appelé plan de mobilité, a été engagée en 2021 sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. À travers son accompagnement, l'AURH mettra ses ressources et connaissances au profit de l'étude. Sa vision coordonnée des politiques publiques sectorielles (PLUi, PCAET) appuiera la cohérence des choix réglementaires pour cibler de mêmes objectifs sur le territoire.

35 Accompagnement des membres de l'Agence dans le cadre de leurs concours de maîtrise d'œuvre

L'AURH se propose d'accompagner ses membres dans les procédures de concours pour leurs projets urbains et architecturaux. L'Agence peut apporter son regard de professionnel de l'aménagement dans les divers jurys d'attribution des projets.

36 Accompagnement pour l'élaboration d'une charte de qualité des constructions des formes urbaines dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Les objectifs de production de logements sont fixés dans le programme local de l'habitat. Le plan local d'urbanisme intercommunal va, quant à lui, déterminer les règles de constructions en matière d'urbanisme. L'Agence propose d'accompagner la Communauté urbaine dans une déclinaison de ces objectifs, moins réglementaires, tournés vers la co-construction et l'engagement des acteurs du logement.

37 Accompagnement pour la mise en œuvre de l'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

L'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre est en phase opérationnelle depuis 2020. Elle est animée par le Département de la Seine-Maritime en lien étroit avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral. L'AURH poursuivra son accompagnement auprès des collectivités territoriales concernées, sur des thématiques spécifiques (paysage, mobilité, réglementation de la publicité par exemple) et leurs déclinaisons à l'échelle des intercommunalités.

38 Traductions urbaines et architecturales du plan de prévention des risques littoraux

Le plan de prévention des risques littoraux de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PPRL PANES) a été approuvé en 2022. Il vise la protection des biens et des personnes contre le risque de submersion marine. Après une phase de « porter à connaissance » et de concertation, un règlement a été rédigé en 2022. L'AURH poursuivra son accompagnement, d'une part par la « traduction » urbaine et territoriale des prescriptions, et d'autre part, par l'élaboration d'un cahier de recommandations pédagogique et illustré.

39 Étude et suivi de la production des déchets dans l'estuaire de la Seine

Les services rudologie des intercommunalités adhérentes du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se réunissent régulièrement pour partager des constats, des bonnes pratiques et, le cas échéant, pour mettre en œuvre des actions communes à l'échelle du Pôle. L'AURH vient en appui du groupe de travail pour la mise en œuvre d'un observatoire des déchets à l'échelle des huit EPCI du Pôle. Il permet de recenser, de quantifier et de cartographier les tonnages de déchets par typologie (ordures ménagères, recyclables secs, déchets occasionnels, déchets verts et déchets dangereux) et par catégorie de recyclage. Véritable guide pour l'action publique, cet observatoire permettra un suivi dans le temps et l'identification de gisements voire de démarches communes.

RÉTROSPECTIVE 2022



Depuis septembre 2022, l'AURH accompagne la Communauté urbaine dans la définition des orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document support de la stratégie territoriale pour les 10-15 prochaines années. La phase de diagnostic s'est terminée à la fin du premier semestre 2022. Une série de fiches thématiques de synthèse sont à paraître début 2023.

Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations

L'AURH accompagne les villes retenues dans le cadre de l'AMI Petites villes de demain. En 2022, elle a accompagné Saint-Romain-de-Colbosc, Criquetot-l'Esneval, Étretat, Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle. En 2023, l'aventure continue avec Saint-Valery-en-Caux et Cany-Barville et peut-être d'autres. L'Agence organisera un événement dédié au premier semestre.

Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations



Deux nouveaux territoires ont adhéré à l'agence en 2022 :
le Pôle d'équilibre territorial et rural Plateau de Caux Maritime,
et la Communauté de communes Côte d'Albâtre.
L'AURH appuie le premier pour l'élaboration de son SCoT et le second pour l'élaboration de son PLUi.



© G. Auger

AXE

3

FÉDÉRER, ANIMER & FORMER

Observer, mesurer, informer constituent les missions principales d'une agence d'urbanisme. Or dans un monde toujours plus complexe, la production de savoirs passe nécessairement par le dialogue. L'Agence souhaite ainsi renouer avec la tradition des « matinales », en organisant régulièrement des événements pour réunir les acteurs afin de réfléchir ensemble à l'aménagement du territoire.

Enceinte de réflexion, lieu de partage de l'information, l'Agence forme également de jeunes professionnels dans le cadre de stages ou de premiers contrats professionnels. Son équipe intervient également dans les cursus universitaires, et organise périodiquement des visites et des conférences pour des experts.

Forts de l'ambition donnée à la vallée de la Seine au niveau national, l'AURH travaille étroitement avec ses homologues franciliennes et normandes pour faciliter l'émergence de grands projets pour cet axe structurant. Elle est également un appui historique pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Animation / réseaux - information / formation communication / veille

40 Coopération des agences d'urbanisme normandes

Les agences d'urbanisme normandes se mobilisent depuis de nombreuses années auprès de la Région Normandie sur des sujets d'intérêt régional. La planification, notamment la déclinaison locale du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, la mobilité et la gestion économe de l'espace seront au cœur des réflexions communes en 2023.

41 Coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine

Les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine (APUR, IPR, AURBSE, AUCAME et AURH) sont mobilisées depuis le début du contrat de plan interrégional État-Régions Normandie et Île-de-France (CPIER). Elles poursuivent leurs contributions par l'apport de données et la production d'études prospectives pour l'attractivité, le développement et l'innovation de la vallée de Seine.

42 Appui à la coopération des métropoles de l'axe Seine : Entente Axe Seine

Les EPCI de la vallée de la Seine se réunissent désormais régulièrement pour, dans leur domaine de compétences, participer au développement de l'axe Seine autour de sujets innovants. Elles mettent ainsi en commun leurs réflexions et leurs moyens dans différents domaines : logistique - dont le fret fluvial -, l'alimentation durable, la culture, l'énergie, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, la décarbonation. Ces rencontres se sont concrétisées par la création de l'Entente Axe Seine en décembre 2022. Par ses études, l'AURH et les agences d'urbanisme concernées apportent leur contribution à ces réflexions.

43 Veille, ressources documentaires et site internet

L'ensemble des travaux de l'AURH donne lieu à des livrables disponibles pour le plus grand nombre sur le site internet de l'AURH : publications, cartes, données clés, vidéos, descriptifs et actualités des projets menés. Sur ses réseaux sociaux, Twitter et LinkedIn, l'Agence diffuse son actualité et celle de ses territoires d'intervention et de ses thématiques de travail. Par ailleurs, la veille et les recherches documentaires permettent à l'AURH d'enrichir et d'élargir les réflexions de son équipe et de ses partenaires. La sélection de l'information permet d'apporter un socle de connaissances et de le compléter avec des éléments d'actualité, des exemples d'expériences innovantes, des angles de vue différents ou complémentaires.

44 Valorisation des évènements et actions du Pôle métropolitain

L'AURH assiste depuis plusieurs années le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour la valorisation de ses projets. Cet appui se matérialise concrètement, d'une part, par l'animation du site internet et du compte Twitter, l'élaboration des documents et outils définis par la direction du Pôle métropolitain pour sa communication institutionnelle, et d'autre part, par la définition et la mise en œuvre de plans de communication pour un certain nombre d'actions (élaboration de documents, plan média, relations presse...).

45 Suivi du projet professionnel des étudiants du master Urbanité

L'AURH et l'Université du Havre sont unies depuis plusieurs années par une convention dédiée à l'accompagnement des étudiants du master Urbanité dans leur parcours pédagogique, à travers l'encadrement d'un atelier professionnel. Chaque année, un thème est décliné pour « mettre les étudiants en situation ». De manière complémentaire à l'apprentissage académique, les étudiants produisent des diagnostics problématisés et des intentions urbaines sur les sites proposés. Plus que le résultat, c'est la méthode d'élaboration qui est évaluée, pour guider les étudiants vers la pratique de leur futur métier.

46 Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

Faire connaître le territoire, et plus particulièrement l'interface ville-port du Havre, comprendre son histoire et son évolution, décrypter ses composantes urbaines et architecturales, font partie intégrante des missions de l'Agence. L'Agence partage sa connaissance des transformations majeures apparues dans cette partie de la ville depuis près de 20 ans, que ce soit en partenariat avec d'autres structures, le Port Center ou la Maison de l'Architecture de Normandie dans le cadre du festival ZigZag par exemple, ou en lien direct avec certains publics, étudiants, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

47 Animation des travaux du Conseil de développement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Le conseil de développement (Codev) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est installé depuis 2020. Il réunit des membres de la société civile et ambitionne d'être un laboratoire d'idées pour enrichir les décisions et politiques publiques. Après avoir mené des réflexions prospectives, l'une en lien avec la pandémie et ses impacts sur le territoire et l'autre sur les facteurs d'attractivité urbaine dans un contexte de forte consommation d'espaces naturels et agricoles, le Codev est sollicité pour réagir aux plans et programmes de la Communauté urbaine : plan climat-air-énergie Territorial (PCAET) puis plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). L'AURH poursuivra sa mission d'animation, de pédagogie afin d'aider le Codev dans ses formulations d'avis.

RÉTROSPECTIVE 2022



L'AURH est missionnée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour accompagner les travaux du Codev. En 2022, elle a animé les différentes séances de travail autour de la mission sur l'attractivité urbaine, dont la conférence-ateliers en présence d'experts et d'élus, présidée par Édouard Philippe. Les travaux sont synthétisés dans le document « *Imaginons encore...* »

Rendez-vous sur www.aurh.fr pour plus d'informations

Évènement en visio-conférence, notes pour alimenter l'élaboration du prochain CPIER, vidéos de présentation de la vallée de la Seine et de ses enjeux... Les réalisations de l'AURH dans le cadre du CPIER vallée de la Seine ont été nombreuses en 2022. En 2023, la coordination des travaux des agences est reprise par l'Institut Paris Région. Rendez-vous sur www.vdseine.fr pour plus d'informations



L'AURH partage sa connaissance du territoire à travers des visites pour étudiants et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme.



L'AGENCE

UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Max YVETOT - Directeur général
Frédéric BEZET - Directeur général adjoint

Céline AUBERT
Urbaniste / Planification

Joséphine BILLEY
Paysagiste

Sophie CAHIERRE
Géomaticienne / Habitat et société

Sophie CAPITAINE
Géographe-cartographe / Mobilités

Céline CARRIER
Infographiste - Metteur en page

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Architecte / Projets urbains

Wendy DÉCHAMPS
Assistante de la direction générale

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable et financière

Brigitte FORESTIER
Secrétaire générale

Alix GAY
Responsable communication

Émeline GRANCHER
Assistante d'études géomaticienne

Alix GUILLEMETTE
Écologue / Environnement et biodiversité

Élodie HAMEL
Documentaliste / Archives et réseaux sociaux

Pauline LEBAILLIF
Urbaniste / Planification

Émilie LEBRUN
Référente tourisme et commerce

Flavie LEMARCHAND
Urbaniste / Planification

Antoine LENORMAND
Urbaniste / Responsable planification

Thierry LOCHARD
Urbaniste / Mobilités et projets urbains

Jean-François MARY
Géomaticien / Système d'information géographique

Mathilde MUS
Géographe / Responsable observatoires et gestion de la donnée

Léo POUPART
Architecte / Projets urbains

Christine ROUSSEL
Assistante administrative

Aurélien SOULIER
Sociologue / Société et démographie

Sarah SRIKAH
Urbaniste / Planification

Valentin TAPIN
Urbaniste-géomaticien / Habitat et numérique

Florian VAUDOIS
Urbaniste / Portuaire, industries et énergie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

】 Collectivités

EPCI

Caux Seine agglo*
Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral*
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie*
Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*
Communauté de communes de la Côte d'Albâtre*
Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville
Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville
Yerville
Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle*
Communauté de communes Roumois Seine
Communauté de communes Yvetot Normandie
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*
PETR Plateau de Caux Maritime*
Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes

Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-Cramesnil, Sandouville

】 État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*
Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime*
Direction départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure*
Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados*

Membre de droit

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives

Directeur régional des finances publiques de Normandie*
Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

】 Régions et départements

Région Normandie*
Département de l'Eure*

】 Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

】 Autres membres

Agence régionale de la Santé Normandie
Alcéane
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime
Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie
École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille
Établissement public foncier de Normandie*
Groupe hospitalier du Havre
HAROPA Port*
INSEE Normandie
Institut du droit international des transports
Logistique Seine-Normandie*
Maison de l'architecture de Normandie
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*
Port center
Rectorat de l'Académie de Normandie
Synerzip-LH
Université Le Havre Normandie

**Les membres de l'assemblée générale indiqués par une *
constituent le conseil d'administration de l'Agence**

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS 2022

】 [Axe 1] Observer, anticiper & signaler

Observatoires

- [01] Observatoire de l'habitat et du logement :
- 】 le marché de l'immobilier ;
 - 】 l'origine des acquéreurs ;
 - 】 le parc privé ;
 - 】 le parc social ;
 - 】 le logement étudiant.
- [02] Observatoire des mobilités :
- 】 les mobilités professionnelles dans l'estuaire de la Seine ;
 - 】 le suivi des itinéraires cyclables et l'étude sur les haltes vélos ;
 - 】 la mobilité des jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
 - 】 les déplacements courts et les micro-mobilités au Havre ;
 - 】 l'analyse des évolutions urbaines générées par le déploiement du tramway au Havre ;
 - 】 l'assistance au Pôle pour la rencontre des mobilités électriques et décarbonées.
- [03] Observatoire de la société :
- 】 l'étude socio-démographique des «jeunes» de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
 - 】 une analyse démographique à l'échelle de l'estuaire de la Seine ;
 - 】 le portrait socio-démographique de la Ville du Havre ;
 - 】 l'évaluation des cités éducatives de la Ville du Havre.
- [04] Observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise :
- 】 l'analyse de la consommation foncière dans l'estuaire de la Seine ;
 - 】 le foncier économique dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;
 - 】 l'immobilier d'entreprise dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.
- [05] Observatoire de la biodiversité :
- 】 mise en cohérence des stratégies nature et biodiversité et/ou des états initiaux de l'environnement des documents de planification ;
 - 】 recensement d'initiatives, de projets et d'outils de protection et de valorisation des espaces naturels et forestiers ;
 - 】 caractérisation de l'objectif « renaturation / désimperméabilisation » dans le cadre de la mise en œuvre du ZAN ;
 - 】 éléments de définition pour la mise en œuvre de trames noires.

Autres thématiques et autres échelles

Énergie-Climat

- [06] Veille sur la transition énergétique dans l'estuaire de la Seine
- [07] L'efficacité énergétique du parc résidentiel dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [08] Représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande
- [09] Cartographie de l'écosystème « écologie industrielle territoriale » - Projet Aster

Numérique

- [10] Évaluation du programme Le Havre Ville Portuaire Intelligente
- [11] Ouverture et partage des données publiques des acteurs de l'estuaire de la Seine
- [12] Recensement et caractérisation des tiers-lieux de l'estuaire de la Seine

Patrimoine et tourisme

- [13] Desserte des sites touristiques en transport en commun et mobilités douces dans l'estuaire de la Seine
- [14] Mise en tourisme de l'itinérance cyclable dans l'estuaire de la Seine
- [15] Construction d'un récit patrimonial pour la pointe de Caux
- [16] Accompagnement de la Communauté urbaine pour la création de belvédères, voire d'hébergements insolites le long de l'axe Seine
- [17] Évolution et compréhension de la silhouette urbaine de la ville du Havre
- [18] État des lieux et perspectives de l'offre de soins et de santé dans l'estuaire de la Seine
- [19] Les conséquences sociales de la crise sanitaire dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Vallée de la Seine

- [20] Observatoire des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de Seine

» [Axe 2] Éclairer, accompagner & réaliser

Élaboration des documents d'urbanisme

- [21] Élaboration du PLUi et révision du SCoT de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [22] Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du RLPi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [23] Élaboration du PLUi de la Communauté de communes Côte d'Albâtre
- [24] Révision du SCoT du Pays Plateau de Caux Maritime
- [25] Élaboration du RLPi de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral
- [26] Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la pointe de Caux (Grand SCoT)

Études urbaines

- [27] Petites villes de demain... et d'aujourd'hui
- [28] Études pour le cœur métropolitain de l'agglomération havraise
- [29] Citadelle, Magasins généraux et Technor : suivi des études et de leurs déclinaisons
- [30] Études sur les quartiers sud du Havre
- [31] Études urbaines de sites stratégiques communaux pour l'application du programme local de l'habitat dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [32] Études urbaines pour la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Accompagnement d'autres politiques publiques

- [33] AMO accompagnement du déploiement du tramway dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [34] AMO plan de mobilité et plan vélo dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [35] Accompagnement des membres de l'Agence dans le cadre de leurs concours de maîtrise d'œuvre
- [36] Accompagnement pour l'élaboration d'une charte de construction et de qualité des formes urbaines dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- [37] Accompagnement pour la mise en œuvre de l'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre
- [38] Traductions urbaines et architecturales du plan de prévention des risques littoraux
- [39] Étude et suivi de la production des déchets dans l'estuaire de la Seine

» [Axe 3] Fédérer, animer & former

Animation / réseaux - Information / formation - communication / veille

- [40] Coopération des agences d'urbanisme normandes
- [41] Coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine
- [42] Appui à la coopération des métropoles de l'axe Seine : Entente Axe Seine
- [43] Veille, ressources documentaires et site internet
- [44] Valorisation des événements et actions du Pôle métropolitain
- [45] Suivi du projet professionnel des étudiants du master Urbanité
- [46] Découverte urbaine et architecturale interface ville-port du Havre
- [47] Animation des travaux du Conseil de développement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole



aurh.fr
[02 35 42 17 88]

